

CAP AAGA : Agent Accompagnant au Grand Age

(Nouveau CAP 2023, dans le puy de dôme, uniquement disponible dans notre établissement)

CONDITIONS D'ADMISSION :

Élèves issus prioritairement d'une classe de 3ème, 3ème prépa-métiers, 3ème SEGPA

QUALITÉS SOUHAITÉES :

- Faire preuve d'organisation, d'adaptation dans son travail
- Communiquer avec les usagers, les professionnels, son employeur
- Ne pas confondre son activité professionnelle avec ses propres pratiques personnelles
- Respecter les règles de la confidentialité
- S'intégrer dans une équipe pluridisciplinaire



CHAMP D'ACTIVITÉS :

Le titulaire est un professionnel qui accompagne la personne âgée dans les actes de la vie quotidienne.

Il participe au:

- Maintien de l'autonomie de la personne, de l'accompagnement adapté aux capacités, habitudes de vie mais également à la culture de l'utilisateur
- A la mise en œuvre du projet personnalisé dans le cadre d'un travail d'équipe
- L'application des règles d'hygiène et de sécurité
- L'adoption d'une attitude professionnelle adaptée dans le respect de l'intimité de la personne et de ses croyances



CONTENU DE LA FORMATION : Période de formation en milieu professionnel :

14 semaines sur les 2 ans

(en structures collectives sociales ou médico-sociales accueillant des personnes âgées).

LES PÔLES D'ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES :

- **Pôles d'activité 1** : Services et entretien dans l'environnement collectif de la personne

Activités : mise en place et service des repas, remise en état des matériels et des espaces collectifs, entretien du linge

LES PÔLES D'ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES :

- **Pôles d'activité 2** : Promotion de l'autonomie de la personne dans son espace privé

Activités : promotion de l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne, entretien et personnalisation de la sphère privée

Les matières générales : Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique, mathématiques et physique-chimie, EPS, anglais, prévention santé environnement, arts appliqué

PERSPECTIVES D'AVENIR :

Poursuite d'étude vers une formation d'aide à domicile en un an :

MCAD (Mention Complémentaire d'Aide à Domicile). Rejoindre sur dossier un baccalauréat professionnel.

- Préparation d'une formation en cours d'emploi : AES - Accompagnant Educatif et Social, DE Aide Soignant
- Entrée dans la vie active comme agent de service des collectivités, ou agent social dans une structure d'hébergement collectif